

<b>Compte rendu de la réunion du Collège Français des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de Stage du 2 avril 2013</b>
---

**Etaient présents :**

R AMRANI-JOUTEY, J. ARNOULT, E BERTOUX, O. CHAMBIN, F COMBY,  
H DE SCHEEMAER, M DURAND, X DESMAS, M DUVAL, B FAIVRE, G. FOURNIER,  
JM.GAZENGEL, F GEORGIN, M GRILLON, MH LALANDE, M LEBLANC, C LELONG,  
F MALLY, MC MOREAU, D POIRAULT, D PORQUET, S QUENIART, S. ROUSSELOT,  
E SEGUIN, V VEYRAT, C LAUGEL, M VILLORIA.

**Invités :**

M. Jean-Yves le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle  
M. Gilles Aulagnier, président de la CSI,

**Questions d'actualité :**

- **Projet de la faculté de Dijon concernant le stage de pratique professionnelle :**

Ce projet consisterait à effectuer le stage de pratique professionnelle en « alternance » durant 12 mois, à raison de 3 semaines en officine et une semaine à la faculté.

Ce projet sera discuté à la prochaine Conférence des Doyens.

M Arnoult doit, par ailleurs, se rendre à la faculté de Dijon le vendredi 12 avril à l'invitation de M Bellon.

**Intervention de M. Jean-Yves le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, au sujet du projet de loi issu des Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche versus professions de santé :**

Monsieur Arnoult débute par une présentation de Collège à M le député Le Déaut.  
M Le Déaut rappelle le contexte dans lequel ce projet de loi a vu le jour. Des assises de l'enseignement ont abouti à la rédaction d'un rapport remis au Ministre le 14 janvier 2013.

**Rapport :**

[http://www.assises-esr.fr/var/assises/storage/fckeditor/File/mise-en-oeuvre/Rapport\\_JYLD\\_vf.pdf](http://www.assises-esr.fr/var/assises/storage/fckeditor/File/mise-en-oeuvre/Rapport_JYLD_vf.pdf)

Le projet de loi réformant l'enseignement supérieur qui en résulte a été présenté en Conseil des Ministres courant mars et est actuellement en discussion en commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'assemblée nationale :

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/enseignement\\_superieur\\_recherche.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/enseignement_superieur_recherche.asp)

Concernant la filière pharmaceutique

Il préconise :

- Une modification de la PACES avec une possibilité de réorientation précoce des étudiants ou bien une admission d'étudiants en deuxième ou troisième année après une à trois années d'un premier cycle universitaire adapté
- la création de licences par grands domaines
- la mise en place de passerelles entrantes et sortantes

**Intervention M. Gilles Aulagnier, président de la CSI, sur la thématique du Développement Professionnel Continu des pharmaciens.**

M Aulagnier présente le dispositif général du DPC des pharmaciens (Voir power point joint)

Un Arrêté du 26 Février 2013 fixe la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé pour l'année 2013. *La formation des maîtres de stage ou des tuteurs d'étudiants des professions de santé* en fait partie.

Le cahier des charges pour la maîtrise de stage reste à construire. C'est une obligation pour qu'elle puisse valoir DPC. Elle pourrait être établie après avis du Collège et selon une méthodologie HAS.